

Yvonand, le 20 mai 2025



PROCÈS-VERBAL DU BUREAU N° 26

Le bureau du conseil communal dans sa séance du 20 mai 2025 ;

Vu la démission du poste de conseiller municipal de Monsieur Philippe Moser ;

Vu qu'aucune candidate n'a atteint la majorité absolue au 1^{er} tour ;

Vu que trois candidats se sont déclarés dans les temps pour le 2^{ème} tour ;

Annonce le résultat du tirage au sort de l'ordre des noms des candidats pour l'élection à la Municipalité du 8 juin 2025 (2^{ème} tour) :

Nom	N° de liste
De Icco Julien, PLR	1
Rey Catherine, UDC	2
Laufer Suzanne, Indépendante	3

Le Président

Florian Breguet



La Secrétaire

Pauline Héritier

Formulaire de candidature pour l'élection complémentaire à la Municipalité du 8 juin 2025 (2ème tour)

Cette liste doit être déposée au Greffe municipal munie des signatures avant le mardi 20 mai 2025 à 12h00

Date/Heure de dépôt :

20.05.25

9h50
Seal of the commune :



Dénomination de la liste : PLR

CANDIDAT·E·S

No	Nom(s)	Prénom(s)	Année naiss.	Lieu d'origine	Profession	Domicile (adresse complète)	Signature (en guise d'acceptation)
1	De Icco	Julien David	1982	Vaulieu	Gestionaire de patrimoine	Ch. de la Paix 2 1462 Yvonand	
2							
3							

SIGNATAIRES (PARRAINAGES) (3 au minimum)

No	Nom(s)	Prénom(s)	Année naiss.	Lieu d'origine	Domicile (adresse complète)	Signature
1	WERNERS	Charles	1961	Yverdon	La Tuilerie 4 - 1462 Yvonand	
2	Krieger	Bernard	1963	Romont	Rue John-Berthoud 12	
3	Ottolini	Cyril	1965	Pomy	Impasse du Siau 10, 1462 Yvonand	
4	Marques	Laura	1988	L'Abbaye (vo)	Grand'Rue 38b, 1462 Yvonand	

Les candidat·e·s et les signataires, suisse·sse·s et/ou étrangers·ères, doivent obligatoirement être inscrit·e·s au registre du corps électoral de la commune au moment du dépôt des listes.

En principe, chaque liste comporte un seul·e candidat·e ; l'ordre des candidat·e·s étant ensuite tiré au sort par le greffe en présence du bureau électoral. Ce n'est que si des candidat·e·s font partie d'une entente ou d'un groupe politique qu'ils/elles devraient se regrouper sur une même liste ; auquel cas l'ordre des candidat·e·s correspondra à celui figurant sur la liste.

Formulaire de candidature pour l'élection complémentaire à la Municipalité du 8 juin 2025 (2ème tour)

Cette liste doit être déposée au Greffe municipal munie des signatures avant le mardi 20 mai 2025 à 12h00

Date/Heure de dépôt :

Sceau de la commune :

Dénomination de la liste : USC UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE



CANDIDAT·E·S

No	Nom(s)	Prénom(s)	Année naiss.	Lieu d'origine	Profession	Domicile (adresse complète)	Signature (en guise d'acceptation)
1	REY	CATHERINE	1967	VILLARS-MENURAZ	EMPL. DE COMM. DE DETAIL	AVENUE DES SPORTS 23	
2							
3							

SIGNATAIRES (PARRAINAGES) (3 au minimum)

No	Nom(s)	Prénom(s)	Année naiss.	Lieu d'origine	Domicile (adresse complète)	Signature
1	ZEITER	VIKTOR	1955	FRESCHETAL	CHEMIN DES CENSISERS 1 YVONAND	
2	STEINER	THIERRY	1961	UTZENSDORF	RUE DE LA MONGUENAZ 44 YVONAND	
3	FRESNEAU-VERNEZ	CHRISTELLE	1980	VALBROYE	CHEMIN DES VERNES 4 YVONAND	
4	GURNER	STEPHANE	1972	KIRCHDORF	TREYSALA 2 YVONAND	

Les candidat·e·s et les signataires, suisse·sse·s et/ou étrangers·ères, doivent obligatoirement être inscrit·e·s au registre du corps électoral de la commune au moment du dépôt des listes.

En principe, chaque liste comporte un seul·e candidat·e ; l'ordre des candidat·e·s étant ensuite tiré au sort par le greffe en présence du bureau électoral. Ce n'est que si des candidat·e·s font partie d'une entente ou d'un groupe politique qu'ils/elles devraient se regrouper sur une même liste ; auquel cas l'ordre des candidat·e·s correspondra à celui figurant sur la liste.

Formulaire de candidature pour l'élection complémentaire à la Municipalité du 8 juin 2025 (2ème tour)

Cette liste doit être déposée au Greffe municipal munie des signatures avant le mardi 20 mai 2025 à 12h00

Date/Heure de dépôt : 16h.01/19.05.2025

Sceau de la commune :



Dénomination de la liste : Indépendante

CANDIDAT·E·S

No	Nom(s)	Prénom(s)	Année naiss.	Lieu d'origine	Profession	Domicile (adresse complète)	Signature (en guise d'acceptation)
1	Laufer	Suzanne	1963	Ormant-Dessus	Naturopathe Déléguée Durabilité	Oche-Bethard 3 Yvonand	
2							
3							

SIGNATAIRES (PARRAINAGES) (3 au minimum)

No	Nom(s)	Prénom(s)	Année naiss.	Lieu d'origine	Domicile (adresse complète)	Signature
1	Rossi	Marie-Guyl	1952	Aesch (Lu)	Ch. Tanguetta 27 14624	
2	Hannggeli	Edith	1938	Compierre	Ch. de Bort 18	
3	Devalley	Bienne-Hain	1974	Champvois	Av. des Pins 27	
4	Gentilini	Aberdara	1979	Yvonand	av. du Temple 3	

Les candidat·e·s et les signataires, suisse·sse·s et/ou étrangers·ères, doivent obligatoirement être inscrit·e·s au registre du corps électoral de la commune au moment du dépôt des listes.

En principe, chaque liste comporte un seul·e candidat·e ; l'ordre des candidat·e·s étant ensuite tiré au sort par le greffe en présence du bureau électoral. Ce n'est que si des candidat·e·s font partie d'une entente ou d'un groupe politique qu'ils/elles devraient se regrouper sur une même liste ; auquel cas l'ordre des candidat·e·s correspondra à celui figurant sur la liste.